

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOPAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM NIORT SOUCHE, 93 RUE DE SOUCHE 79000 NIORT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

MR FREDON LAURENT, représentant de la société SAS 2 LF S.A.S S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 RUE DU BAS BOURG AIGONNAY 79370 AIGONDIGNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
FREDON LAURENT	255	2 550 €
SC LEGENDRE	245	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

15519 39102 00023750702 41

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 décembre 2022

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Olivier REVERREAU
Responsable d'agence
olivier.reverreau@creditmutuel.fr

JST14

Crédit Mutuel
Niort
Société coopérative de Crédit à Capital Variable et à responsabilité limitée - RCS Niort D 781 453 816
Intermédiaire d'assurance affilié à la CFCMO Orias n° 07 027 974
NIORT SOUCHE
93, rue de Souché - 79000 NIORT
Tél. 05 49 17 81 00 - Fax 05 49 17 81 06